



## 1<sup>er</sup> PAS VERS L'INNOVATION

Limoges Métropole accompagne  
les projets d'innovation des PME



**AIDE FINANCIÈRE**  
→ JUSQU'À 5 000 €

POUR LA GRATIFICATION D'UN STAGIAIRE  
SOUS RÉSERVE DE CONDITIONS



Université  
de Limoges

Retrouvez tous nos dispositifs sur

[limoges-metropole.fr](http://limoges-metropole.fr) 

LIMOGES MÉTROPOLE  
INNOVATION, TOURISME  
& TRANSITIONS



## LIMOGES MÉTROPOLE ACCOMPAGNE LES PROJETS D'INNOVATION

### OBJECTIFS

- Permettre aux entreprises du territoire de mettre en place un **programme de Recherche et Développement** par l'accueil d'un étudiant stagiaire.

### CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ DES PROJETS

- **S'inscrire dans l'une des 6 filières d'excellence :**
  - Céramiques & traitement de surface,
  - Électronique, hyperfréquences & photonique,
  - Eau et environnement,
  - Santé et autonomie,
  - Agriculture & agroalimentaire,
  - Numérique & cybersécurité.
- **Le laboratoire partenaire devra être implanté sur le territoire de Limoges Métropole et pourra être rattaché à l'université de Limoges et/ou au CNRS.**
- **Intégrer un étudiant stagiaire :**
  - De niveau Master 2 minimum.
  - Co-encadré par un laboratoire académique et l'entreprise accueillante.
  - Un contrat de collaboration de recherche devra être établi pour encadrer le partenariat.
- Les frais de fonctionnement inhérents à l'étudiant stagiaire seront **pris en charge par l'entreprise.**

**MONTANT MAXIMUM DE L'AIDE :  
TOTAL DES GRATIFICATIONS  
DE STAGE PLAFONNÉ À 5 000 €**

### CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ DES ENTREPRISES

- Être une entreprise **commerciale, artisanale, agricole, industrielle ou de service**, implantée sur le territoire de Limoges Métropole, en activité depuis **au moins 3 ans** et qui compte au moins **un salarié**.
- Aide limitée à une demande par an par entreprise.
- **Sont exclues :**
  - les micro-entreprises
  - et les professions réglementées.

*Plus d'informations*

